

Décision

Générale

colonial

Décision n° 974 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 974

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 août 1946

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro
31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Les agents des douanes Ali Kamis, Moha med Atia, Ali Mahoud et le chauffeur Ahmed Bogore, condamnés à des peines d'emprisonnement pour vol, sont révoqués à compter du 23 mars 1915.